

Objet	: Obligation scolaire - Octobre 2005
Réseaux	: CF-OS-LS
Niveaux et services	: FOND-SEC
Période	:

- A Madame la Ministre- Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateur et Directions des écoles libres subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales de la Communauté française.

POUR INFORMATION :

- Au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement neutre subventionné,
- Au Secrétariat Général de l'Enseignement catholique,
- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes,
- Aux Membres du Service d'Inspection,
- Aux membres du service de Vérification,
- Aux Organisations syndicales,
- Aux Associations de Parents

Autorités	:	Madame Lise-Anne HANSE Directrice générale
Gestionnaires	:	
Personne(s) ressource(s)	:	Monsieur F DESFACHELLE
Référence facultative	:	LAH/JLL/nd/octo-2005-01

Renvoi	:	
Nombre de pages	:	texte : 6 pages annexes 1-3

Téléphone pour duplicata : 02/690.83.29 - 02/690.83.36

Mots clés	:	Obli-octo
------------------	---	------------------

- A Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateur et Directions des écoles libres subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales de la Communauté française.

Nos Réf. : LAH/JLL/nd/octo-2005-01.

POUR INFORMATION :

- Au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement neutre subventionné,
- Au Secrétariat Général de l'Enseignement catholique,
- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes,
- Aux Membres du Service d'Inspection,
- Aux membres du service de Vérification,
- Aux Organisations syndicales,
- Aux Associations de Parents

Objet : Obligation scolaire - octobre 2005

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Le comptage des élèves d'octobre est nécessaire au contrôle de l'obligation scolaire. Il constitue également une préparation du comptage de janvier sur lequel repose l'octroi d'une partie importante du budget de la Communauté française.

Je vous demande de nous envoyer un fichier comprenant tous les élèves inscrits dans votre école :

- au **vendredi 30 septembre 2005** à la **dernière** heure de cours, pour l'enseignement **fondamental** (*ordinaire et spécialisé*) et pour l'enseignement **secondaire spécialisé**
- au **lundi 3 octobre 2005** à la **première** heure de cours, pour l'enseignement **secondaire ordinaire**

Ce fichier reprend TOUS les élèves, y compris ceux de l'enseignement maternel et les élèves libres. Vous trouverez en annexe 1, la structure du fichier (non modifiée par rapport à janvier 2005), en annexe 2, la description des données à nous fournir et en annexe 3 les codes à utiliser pour la nationalité de l'élève et pour le pays où il habite.

J'attire votre attention sur l'importance de fournir **toutes** les données et de ne surtout pas oublier les 3 données chiffrées suivantes :

- le **numéro national** de l'élève (dans la mesure du possible), c'est LA clé pour une bonne identification de l'élève, si les parents de l'élève acceptent de vous le donner. Ce numéro figure généralement sur la carte d'identité des élèves belges (systématiquement s'il s'agit d'une carte d'identité électronique) ; il figure aussi sur la carte SIS.

- le **numéro de maison** de l'élève
- le **code postal** de l'élève

Je rappelle aux écoles qui renvoient des listes d'élèves sous forme papier qu'elles nous occasionnent un retard très important et que je souhaiterais les voir utiliser un fichier informatique. Pour passer à la méthode informatique, je vous demande de prendre contact avec les agents du service Comptage des élèves (« cellule du 15 mai ») au 02-690.88.49 ou au 02-690.88.61.

Sinon, nous partons du principe que chaque école utilise le même mode d'encodage qu'en janvier 2005.

Pour les écoles qui ont choisi, soit l'*application de la Communauté française*, soit le *formulaire papier*, le service vous enverra dans les jours qui suivent tous les documents nécessaires.

Pour les écoles qui nous envoient un *fichier informatique*, je vous rappelle que celui-ci doit être au format texte (« Numéro FASE de l'école.txt ») et correspondre **scrupuleusement** aux critères de longueur et de structure définis. Dans le cas contraire, le service sera obligé de vous renvoyer votre fichier pour les corrections. ATTENTION : le fichier informatique doit être accompagné d'une copie « papier » des zones 1, 2, 5, 6, 10, 18, 20 et 39. Ce document doit être « certifié sincère et véritable » et signé par le chef d'établissement. Ce document engage votre responsabilité.

Une fois le fichier établi, vous devrez envoyer les disquettes ou les formulaires papier à la nouvelle adresse suivante : **Service comptage des élèves, Direction générale de l'enseignement obligatoire, bureau 4F434, Rue Adolphe Lavallée, 1, 1080 Bruxelles** OU nous les envoyer par courrier électronique à : comptage@cfwb.be au plus tard pour le lundi 10 octobre 2005.

- Voici les numéros de téléphone auxquels vous pouvez joindre le service Comptage :
- **pour des questions informatiques : 02-690.88.49 et 02.690.88.61**
 - **pour des questions administratives : 02-690.83.32 et 02-690.83.29**

Merci de ne pas téléphoner pour savoir si votre envoi est parvenu. Le cas échéant c'est le service Comptage qui vous contactera.

Je sais que je peux compter sur votre collaboration attentive.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Annexe1. Description du fichier informatique.

	CHAMP	POS	LG
1	Nom	[78]	1 à 78
2	Prénom	[30]	79 à 108
3	Prénom 2	[40]	109 à 148
4	N° de Registre national (s'il est disponible et si l'élève ou ses parents acceptent de le fournir)	[11]	149 à 159
5	Date naissance (aaaammjj)	[8]	160 à 167
6	Code de nationalité (attention : ce code n'est pas nécessairement celui du pays de naissance)	[5]	168 à 172
7	Rue	[42]	173 à 214
8	N° de maison	[4]	215 à 218
9	N° de boîte	[4]	219 à 222
10	Code postal	[8]	223 à 230
11	Localité	[40]	231 à 270
12	Code pays	[5]	271 à 275
13	N° fase de l'établissement (Voir fiche signalétique en 5 positions)	[10]	276 à 285
14	N° de l'implantation	[5]	286 à 290
15	Adresse implantation.	[50]	291 à 340
16	Code postal d'implantation	[8]	341 à 348
17	Localité d'implantation	[40]	349 à 388
18	Niveau : Maternel ou Primaire ou Secondaire	[1]	389
19	Plein Exercice : P-E (plein exercice) ou ALT (Enseignement horaire réduit) (uniquement dans l'enseignement secondaire ordinaire)	[3]	390 à 392
20	Année d'étude (pour le secondaire, selon le code utilisé pour le doc 2)	[7]	393 à 399
21	Primo Arrivants : P	[1]	400
22	Niveau Précédent (de l'année précédente) : Maternel ou Primaire ou Secondaire	[1]	401
23	Plein Exercice précédent : P-E (plein exercice) ou ALT (Enseignement horaire réduit) (uniquement dans l'enseignement secondaire ordinaire)	[3]	402 à 404
24	Année d'étude précédente (pour le secondaire, selon le code utilisé pour le doc 2 + Cas particuliers)	[7]	405 à 411
25	Option (conformément au code de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire)	[4]	412 à 415
26	Type (uniquement dans l'enseignement spécial)	[2]	416 à 417
27	Forme (uniquement dans l'enseignement spécial)	[1]	418
28	Sexe : M ou F	[1]	419
29	Langues étrangères : N A D E I R	[3]	420 à 422
30	Cours philosophique : M C P I J O	[1]	423
31	Date de délivrance du CEB	[8]	424 à 431
32	Date de délivrance du CE2D	[8]	432 à 439
33	Date de délivrance du certificat de qualification	[8]	440 à 447
34	Date de délivrance d'un second certificat de qualification	[8]	448 à 455
35	Date de délivrance du CESS	[8]	456 à 463
36	N° attribué par la Communauté française	[13]	464 à 476
37	Identification propre à l'établissement	[10]	477 à 486
38	Indicateur de présence de N°National	[1]	487
39	Elève régulier ou libre : R ou L	[1]	488
40	Pourquoi Libre : (ANJ, DOC, ECH, ITA, EQI, ADM, DIM)	[3]	489 à 491

Annexe2. Description des informations à recueillir.

Élève :

Cette zone reprend toutes les informations obligatoires qui nous sont nécessaire pour l'identification d'un élève.

- **Nom** : Nom de l'élève.
- **Prénom** : Prénom de l'élève (quand il y en a un).
- **Autres prénoms** : Les 2èmes, 3èmes, ... prénoms de l'élève.
- **Numéro National** : Ce champ est LA clé idéale pour l'identification d'un élève ; il figure sur la plupart des cartes d'identités et sur les cartes SIS. Essayez SVP de l'obtenir, sachant que vous ne pouvez cependant pas obliger l'élève à le fournir
- **Date de Naissance** : Date de naissance de l'élève. (dans le format requis : aaaa/mm/jj).
- **Adresse** : Rue, numéro de maison, boîte, Code Postal, Commune et Pays du domicile légal de l'élève. Ne rien oublier, le numéro de maison, en particulier, est très important.
- **Nationalité** : Vous inscrivez ici, le code qui correspond à la nationalité de l'élève. (voir liste de codes numériques en annexe3). Si l'élève n'a pas de numéro national, un document doit attester sa nationalité
- **Sexe** : Sexe de l'élève.

Établissement :

Il s'agit ici des informations concernant votre établissement et l'(les)implantation(s) dans la(les)quelle(s) sont inscrits les élèves. En plus des adresses, **le numéro FASE de votre école et le(les) numéro(s) FASE de votre(vos) implantation(s) sont demandés.**

Études :

Cette zone concerne toutes les informations obligatoires relatives aux études suivies par l'élève cette année ainsi que l'année précédente.

- **Niveau** : Maternel, Primaire ou secondaire.
- **Exercice** : Plein Exercice ou Alternance.
- **Année d'étude** :
 - pour le maternel : 1,2,3
 - pour le primaire ordinaire et pour le spécial : 1,2,3,4,5,6
 - pour le secondaire ordinaire : codes utilisés pour le DOC2
ex : 1D24 P
- **Primo** : P si l'élève est primo-arrivant.
- **Niveau précédent** : Maternel, Primaire ou secondaire.
- **Exercice précédent** : Plein Exercice ou Alternance.
- **Année d'étude précédente** :
 - pour le maternel : 1,2,3
 - pour le primaire ordinaire et pour le spécial : 1,2,3,4,5,6
 - pour le secondaire ordinaire : codes utilisés pour le DOC2
ex : 1D24 P

+ Cas Particuliers :

- Le *spécial* : « Niveau précédent » est rempli, « Année d'étude précédente » est rempli dans le secondaire ou code « SPE » dans le fondamental
 - Le *supérieur* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « SU » suivi de l'année.
 - La *Promotion sociale* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « PS ».
 - Les élèves *non scolarisés* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « NS »
 - Les élèves *où on ne sait pas* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « IN »
-
- **Option** : Code option, uniquement pour les 2^{ème} et 3^{ème} degrés de l'enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel.
 - **Type** : uniquement pour l'enseignement spécial.
 - **Forme** : uniquement pour l'enseignement spécial.
 - **Langues étrangères** : Indiquez ici, respectivement les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} langues suivies par l'élève (Obligatoire également pour le Fondamental ordinaire).
 - **Cours Philosophique** : Indiquez ici, le cours philosophique suivi par l'élève.
 - **Elève régulier ou libre** : Indiquez la situation de l'élève (R ou L) dans votre établissement. Les codes suivants sont utilisés pour les **Motifs pour lesquels l'élève est déclaré libre** :

ANJ (Absence Non Justifiée)
DOC (Problème de Documents)
ECH (Echange International)
ITA (Inscription Tardive)
EQI (Pas d'équivalence)
ADM (Problème d'Admission, erreur classe)
DIM (Maternel sans 10 demis jours)

Diplômes :

Cette zone comprend les dates des différents diplômes déjà obtenus par l'élève.

Annexe 3.

Code pays et nationalité

LIBELLE PAYS	Code-num
AFGHANISTAN	00251
AFRIQUE DU SUD (REP. D')	00325
ALBANIE	00101
ALGERIE	00351
ALLEMAGNE (REP.FED.)	00103
ANDORRE	00102
ANGOLA	00341
ANTIGUA (R.U.)	00491
APATRIDE	00900
ARABIE SAOUDITE	00252
ARCHIPEL DES COMORES	00343
ARGENTINE	00511
ARMENIE (REP.)	00249
AUSTRALIE	00611
AUTRICHE	00105
AZERBAIDJAN (REP.)	00250
BAHAMAS	00425
BAHREIN	00268
BANGLADESH	00237
BARBADE	00423
BELGIQUE	00150
BELIZE	00430
BENIN (REP. POP. DU)	00310
BHOUTAN	00223
BIELORUSSIE (REP.)	00142
BOLIVIE	00512
BOSNIE-HERZEGOVINE (REP. DE)	00149
BOTSWANA	00302
BRESIL	00513
ANTILLES BRITANIQUES	00424
BRUNEI	00224
BULGARIE	00106
BURKINA FASO	00308
BURUNDI	00303
CABINDA	00382
CAMEROUN	00304
CANADA	00401
CAP VERT (ILES DU)	00339
CHILI	00514
CHINE (REP. POP.)	00218
CHINE-TAIWAN (REP. DE)	00204
CHYPRE	00107
COLOMBIE	00515
CONGO (REP. DEM.)	00306
CONGO (REP. POP. DU)	00307
COREE DU NORD (REP. DE)	00219
COREE DU SUD (REP. DE)	00206

COSTA RICA	00411
COTE D'IVOIRE	00309
CROATIE (REP. DE)	00146
CUBA	00412
DANEMARK	00108
DOMINICAINE (REP.)	00420
DOMINIQUE REPUBLIQUE	00427
EL SALVADOR	00421
EMIRATS ARABES UNIS	00260
EQUATEUR	00516
ERYTHREE	00349
ESPAGNE	00109
ESTONIE	00136
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	00402
ETHIOPIE	00311
FIDJI	00617
FINLANDE	00110
FRANCE	00111
GABON	00312
GAMBIE	00313
GEORGIE (REP.)	00253
GHANA	00314
GRANDE-BRETAGNE	00112
GRECE	00114
GRENADE	00426
GUATEMALA	00413
GUINEE	00315
GUINEE EQUATORIALE	00337
GUINEE-BISSAU	00338
GUYANE	00521
HAITI	00419
HAUTE-VOLTA	00316
HONDURAS	00414
HONG-KONG	00234
HONGRIE (REP.)	00115
ILES SALOMON	00623
INDE	00207
INDETERMINE	00999
INDONESIE	00208
IRAK	00254
IRAN	00255
IRLANDE (EIRE)	00116
ISLANDE	00117
ISRAEL	00256
ITALIE	00128
JAMAIQUE	00415
JAPON	00209
JORDANIE	00257
KAZAKHSTAN (REP.)	00225
KENYA	00336
KIRGHISTAN	00226
KIRIBATI	00714
KOWEIT (PRINCIPAUTE DE)	00264

LAOS	00210
LESOTHO	00301
LETTONIE	00135
LIBAN	00258
LIBERIA	00318
LIBYE	00353
LIECHTENSTEIN	00118
LITHUANIE	00137
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	00113
MACEDOINE (EX-REP. YOUGOSLAVE DE)	00148
MALAISIE	00212
MALAWI	00358
MALDIVES	00222
MALI	00319
MALTE	00119
MAROC	00354
MAURICE (ILE)	00317
MAURITANIE (REP. ISLAMIQUE DE)	00355
MEXIQUE	00416
MOLDAVIE (REP.)	00144
MONACO (PRINCIPAUTE)	00120
MONGOLIE (REP.POP.DE.)	00221
MOZAMBIQUE	00340
MYANMAR (UNION DE)	00201
NAMIBIE	00384
NAURU	00615
NEPAL	00213
NICARAGUA	00417
NIGER	00321
NIGERIA (REP. FEDER.)	00322
NORVEGE	00121
NOUVELLE-ZELANDE	00613
OUGANDA	00323
OUZBEKISTAN	00227
PAKISTAN	00259
PALESTINE	00283
PANAMA	00418
PAPOUASIE-NOUVELLE GUINEE	00619
PARAGUAY	00517
PAS ENCORE DEFINITIVEMENT ETABLI	00901
PAYS-BAS	00129
PEROU	00518
PHILIPPINES	00214
PITCAIRN (TERR.DEP.DU R.U.)	00692
POLOGNE (REP.)	00122
PORTUGAL	00123
QATAR	00267
REFUGIE	00700
REFUGIE ONU	00730
REP. ARABE D'EGYPTE	00352
REP. KHMER DU CAMBODGE	00211
REP.DEMOCRAT. DE MADAGASCAR	00324
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	00305

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI	00345
REPUBLIQUE DE SAINTE LUCIE	00428
REPUBLIQUE SLOVAQUE	00141
REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIETNAM	00220
REPUBLIQUE TCHEQUE	00140
REUNION	00387
ROUMANIE	00124
RUSSIE (FEDERATION DE)	00145
RWANDA (REP.)	00327
SAINT-MARIN	00125
SAINT-SIEGE	00133
SAINT-VINCENT	00429
SAMOA OCCIDENTALES	00614
SAO TOME ET PRINCIPE (REP. DEM. DE)	00346
SENEGAL	00320
SEYCHELLES (ILES)	00342
SIERRA LEONE	00328
SINGAPOUR	00205
SLOVENIE (REP. DE)	00147
SOMALIE (REP.)	00329
SOUDAN	00356
SRI LANKA	00203
ST. KITTS ET NEVIS	00431
SUEDE	00126
SUISSE	00127
SULTANAT D'OMAN	00266
SURINAM	00522
SWAZILAND	00347
SYRIE (REP. ARABE SYRIENNE)	00261
TADJIKISTAN (REP.)	00228
TANZANIE (REP.UNIE DE)	00332
TCHAD	00333
TCHECOSLOVAQUIE	00130
THAILANDE	00235
TOGO	00334
TONGA	00616
TRINIDAD ET TOBAGO	00422
TUNISIE	00357
TURKMENISTAN (REP.)	00229
TURQUIE	00262
TUVALU	00621
UKRAINE (REP.)	00143
URUGUAY	00519
VANUATU	00624
VENEZUELA	00520
YEMEN(REP.ARABE)	00263
YUGOSLAVIE	00169
YUGOSLAVIE (SERBIE-MONTENEGRO)	00132
ZAMBIE	00335
ZIMBABWE	00344